

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 44

Artikel: Déclarations d'amour
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188402>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an 4 fr. 50
 six mois 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Réduction du Conteūr vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES
 du Canton 15 c.
 de la Suisse 20 c.
 de l'Etranger 25 c. la ligne ou son espace.

Les chasseurs neuchâtelois.

Le Département de police du canton de Neuchâtel publie, chaque année, la liste des permis de chasse et en délivre un exemplaire à tous les chasseurs.

On compte cette année dans le canton de Neuchâtel 420 chasseurs et une chasseresse. Le rapport ne dit pas si cette dernière est une dame ou une demoiselle, mais il indique indiscrètement son âge. La loi le veut ainsi. C'est fâcheux ; on aurait pu prévoir le cas. Il n'est certes pas agréable pour une dame de sentir ses lustres trainer dans le carrière de 420 chasseurs.

Le canton de Neuchâtel possède donc 421 disciples de St-Hubert. Il y en a parmi eux qui prétendent chasser par intérêt. Cette considération nous engage à examiner la valeur lucrative du métier.

Il faut environ deux années d'exercice pour apprendre à tirer proprement un oiseau au vol ou un lièvre à la course. Un chien de bonne race doit avoir au moins le même temps de pratique pour seconder convenablement son maître. Pour simplifier le calcul, nous admettrons que tous nos chasseurs sont des Nemrods. Cette supposition est nécessaire à notre théorie, car nous serons obligés d'admettre tout à l'heure que le nombre des pièces de gibier abattues correspond exactement au nombre de coups de fusil tirés. Dans la pratique, ce n'est pas tout à fait cela ; mais n'importe.

Pendant une saison de chasse dans le canton de Neuchâtel, un chasseur brûle en moyenne un demi-kilo de poudre, prix 2 francs. Ce demi-kilo de poudre projette 5 kilos de grenade, fr. 4,50, et met hors d'usage pour fr. 5 de douilles. On comptera que le chasseur use pour 20 francs de chaussure, pour 30 francs d'habits, perd pour 100 francs de temps, avale pour 50 francs de réconfortants et donne 15 francs à l'Etat pour son permis. Les dépenses que nous mentionnons sont très modestes et réduites aux plus indispensables, parce que nous entendions poser le problème à l'avantage des tireurs.

Du 1^{er} septembre au 15 décembre 1884, nos 421 chasseurs auront ainsi tiré 52,625 coups de fusil et dépensé fr. 93,356,50. Chaque coup de fusil revient donc à fr. 1,80.

En supposant que, par une chance incroyable, chaque coup de fusil ait abattu une pièce de gibier, il faudra, pour rentrer dans leurs frais, que nos

421 chasseurs aient tué ensemble 5000 lièvres, 30,000 cailles, 7000 perdrix et 10,625 bécasses.

Tous ceux de nos lecteurs qui se sont accordé le luxe d'un permis de chasse, sauront apprécier l'in-vraisemblance d'une pareille quantité de gibier abattu dans le canton de Neuchâtel. Ils se souviendront sans doute aussi de ce dicton un peu exagéré qui prétend qu'il faut 99 chasseurs pour nourrir le centième.

(*Le Val-de-Ruz.*)

Déclarations d'amour.

L'ouvrage qui a paru dernièrement chez M. Calmann-Lévy, à Paris, sous le titre : *Les filles de John Bull*, par Max O'Rell, l'auteur de *John Bull et son île*, contient des choses vraiment piquantes et qui donnent une singulière envie de lire tout l'ouvrage, témoin cette page détachée :

« Je n'ai jamais beaucoup admiré la façon dont nous faisons nos déclarations d'amour en France. Nous plaçons notre imbécile de bête à genoux aux pieds d'une femme, à laquelle nous permettons ainsi, du haut de sa grandeur, de nous contempler dans toute notre servilité. Les yeux chastement baissés sur nous, ce petit démon d'observation fait l'inventaire de nos moindres défauts : de nos cheveux qui s'éclaircissent ; de nos yeux langoureux qui montrent le blanc et s'arrondissent ; d'une petite verrue que nous croyions dissimulée ; d'un poil follet, détaché de la bande, que nous n'avions jamais remarqué, mais qui n'échappera pas, soyez-en sûrs, à son regard scrutateur ; de notre dignité que nous avons abdiquée en nous agenouillant, pour implorer des faveurs que nous sommes destinés, Dieu le sait, à payer assez cher, et qui, après tout, font monter en grade celle qui les accorde, car je mets ceci en fait, c'est qu'une femme qui se marie obtient de l'avancement ici bas. Eh bien, je le dis carrément, cette petite scène me semble nous faire jouer un rôle souverainement ridicule. Si vous n'êtes pas de cet avis-là, faites-vous la question suivante, messieurs : « Songerais-je jamais à me faire photographier dans la position décrite ci-dessus ? » J'attends votre réponse.

Les choses se passent différemment en Angleterre. Le siège favori des jeunes filles, au cercle intime de la famille, est généralement un pouf, ou une chaise de fantaisie basse, très souvent un simple tabouret. J'en ai vu de ces jolies filles d'Albion, et cela dans la meilleure société, assises à la tur-

que, sur le tapis, devant la cheminée, se câlinant les unes les autres, ou écoutant, aux veillées d'hiver, la lecture de quelque intéressant roman. Ces petits tableaux pleins de charmes m'ont bien des fois suggéré des scènes délicieuses de bonheur intime, où chacun y joue le rôle qui, selon moi, lui convient.

Assis commodément, bien à votre aise, vous avez auprès de vous, au-dessous de vous, l'objet adoré de vos rêves, ou, ce qui est encore bien préférable, votre chère bien-aimée compagne, à qui, sans vous disloquer la colonne vertébrale, vous pouvez murmurer vos paroles d'amour à l'oreille. Tous vos défauts, si vous en avez, et vous en avez, croyez-le bien, sont à l'abri de ses regards. Sur votre cœur, sur vos genoux, se répandent en flots parfumés ses belles tresses que vous caressez, que vous dénouez, que vous renouez, avec lesquelles vous jouez sans cesse. De vos regards amoureux, mais un tantinet protecteurs, vous admirez ses contours gracieux, son corps frissonnant de bonheur au son de votre voix, et ses yeux qui, levés vers vous, semblent implorer votre protection et vous remercier de ce ciel sans nuages que vous lui faites entrevoir. Dans cette position, vous pourrez même, sans craindre de la gêner, fumer votre cigarette, tout en parlant d'amour, tout en faisant vos châteaux en Espagne. Je dis *sans craindre de la gêner*, car votre femme vous permettra bien vite de fumer, si ce n'est pas une sotte.

« Un peu pacha, mon cher monsieur, votre mari amoureux, » s'écriera peut-être quelque dame émancipée.

Pas le moins du monde. Il n'est point ici question de maître et d'esclave ; il s'agit simplement de mettre à la place qui leur convient et le possesseur et l'objet possédé : celui qui aura à livrer la bataille de la vie, et celle qui devra lui en donner les moyens ; celle qui, par sa tendresse et son amour, l'encouragera, le félicitera dans le succès, et le soutiendra dans ses moments de défaillance ou dans l'adversité.

Ah ! madame, que je vous admire, quand rencontrant monsieur votre mari, je l'entends me dire : « Excusez-moi, mon ami, si je vous quitte si vite ; mais je rentre à la maison, où ma femme m'attend : je suis pressé ! » J'en connais tant de maris qui ne sont jamais pressés de rentrer chez eux... et pour cause. »

Mesures métriques.

On a employé jusqu'ici des abréviations différentes pour désigner les mesures métriques, et il en résulte souvent des confusions. Dans le but d'uniformiser ces abréviations, le Congrès international du mètre a adopté les suivantes :

1^o Mesures de longueur.— Kilomètre, *km* ; mètre, *m* ; décimètre, *dm* ; centimètre, *cm* ; millimètre, *mm*.

2^o Mesures de surface.— Kilomètre carré, *km²* ; mètre carré, *m²* ; décimètre carré, *dm²* ; centimètre carré, *cm²* ; millimètre carré *mm²* ; hectare, *ha* ; are, *a*.

3^o Mesures de volume.— Kilomètre cube, *km³* ;

mètre cube, *m³* ; décimètre cube, *dm³* ; centimètre cube, *cm³* ; millimètre cube, *mm³*.

4^o Mesures de capacité.— Hectolitre, *hl* ; litre, *l* ; décilitre, *dl* ; centilitre, *cl*.

5^o Mesures de poids.— Tonne de 1080 kilogrammes, *t* ; quintal métrique de 100 kilogrammes, *q* ; kilogramme, *kg* ; gramme, *g* ; décigramme, *dg* ; centigramme, *cg* ; milligramme, *mg*.

On emploiera pour les abréviations des caractères italiques non suivis d'un point à droite ; les abréviations devront être placées sur la même ligne que les chiffres, et après le dernier, que ce soit un entier ou une décimale.

Des effets du froid chez les enfants.

Conseils aux mères de famille.

Les rigueurs de l'hiver allant bientôt commencer pour nous, et cette saison étant très meurtrière pour le jeune âge, nous pensons être utile aux mères de famille, en étudiant aujourd'hui les effets du froid sur les enfants, et les précautions salutaires à observer pour les soustraire à sa pernicieuse influence.

L'action du froid se porte surtout, à cette époque de la vie, sur l'appareil respiratoire, et la mortalité infantile augmente brusquement chaque année au mois de novembre et de décembre, par suite de bronchites ou de fluxions de poitrine.

Le nouveau-né est plus sujet encore à contracter des affections de poumons ; cette prédisposition s'explique, d'un côté, par la faiblesse de ses appareils destinés à transformer le sang veineux en sang artériel, d'où ralentissement dans les phénomènes de calorification, et aussi par la transition de température infligée à son petit être. Soumis, en effet, pendant sa vie intra-utérine à une chaleur relativement très élevée, ses frêles organes, quand il naît, doivent être péniblement impressionnés par ce changement de milieu.

C'est donc pendant les premiers mois de l'existence, qu'il faut chaudement le vêtir, afin d'éviter la plus légère cause de refroidissement. La flanelle, ce vêtement qui a soulevé bon nombre de discussions savantes, peut-elle être portée par les jeunes enfants ? Notre opinion est que si le sujet est robuste, il est inutile de l'en couvrir ; on est autorisé à le faire seulement, s'il est malingre et chétif.

Prendre garde aux courants d'air est toujours de bonne règle, mais surtout quand l'enfant vient de se réveiller ; lorsqu'il fait froid, la prudence commande de s'abstenir de le promener dans ces petites voitures, si à la mode aujourd'hui.

Il est une pratique barbare et par trop léonine, contre laquelle tous ceux qui s'occupent de médecine ne cessent de protester : celle qu'ont quelques mères de famille qui, sous prétexte d'endurcir leur progéniture aux températures les plus basses, n'hésitent pas, en plein hiver, de soumettre leur faible corps aux ablutions d'eau froide. C'est un procédé, a dit Galien, qu'il faut laisser aux Sarmates et aux Germains.

Voici, d'ailleurs, à ce sujet, l'opinion de M. le professeur Fonssagrives : « L'expérience, en France, démontre ce moyen ; l'Eurotas fut-il remplacé par une éponge imbibée d'eau froide. C'est de l'eau chaude qu'il faut d'abord aux enfants, puis de l'eau tiède, quand leur appareil respiratoire fonctionne dans toute son activité. Un minimum de 16 à 18 degrés doit être maintenu dans la chambre dès les premiers jours, quelle